Conditions générales d'utilisation de la Plateforme Scalapay

Dernière modification : 15 juillet 2024 – Version n° 3

1. Définitions

Dans le présent Contrat, les termes suivants, exprimés au singulier ou au pluriel, ont la signification énoncée ci-dessous :

a) **Compte Scalapay :** le compte personnel de chaque Client créé à la suite de l'Inscription sur la Plateforme Scalapay en accédant au Site Web de Scalapay, où vous pouvez consulter l'état des paiements, le programme de remboursement, les données du compte personnel, ainsi que tous les autres services et toutes les promotions disponibles ;

b) **Client :** toute personne physique qui détient un Compte Scalapay ;

c) **Conditions générales** : les présentes conditions générales du Contrat ;

d) **Contrat** : le contrat incluant les présentes Conditions générales par lequel Scalapay met la Plateforme Scalapay et le Compte Scalapay à la disposition du Client ;

e) **Mode de paiement** : tout mode de paiement accepté par Scalapay, si disponible (par exemple, une carte de crédit, une carte de débit, une carte prépayée ou un compte bancaire), dont les détails sont fournis par le Client au moment de l'Inscription ou au moment du premier achat par le biais du Service, à utiliser pour facturer les paiements dus par le Client pour l'achat de produits, ainsi que les crédits pour tout remboursement, ou toute autre méthode utilisée au cours de la relation, à la place ou en plus de celle initialement indiquée ;

f) **Site Web de Scalapay** : le site Web appartenant au groupe Scalapay, www.scalapay.com, www.portal.scalapay.com et tout autre site Web ou plateforme numérique, y compris l'application Scalapay ;

g) **Plateforme Scalapay** : l'infrastructure informatique et numérique développée par Scalapay afin de permettre au Client d'accéder au Compte Scalapay accessible via le Site Web Scalapay ;

h) **Inscription** : l'inscription du client sur la plateforme Scalapay nécessaire à l'utilisation du Service ;

i) **Scalapay** : Scalapay S.r.l., dont le siège social est sis 20139 Milan (MI), Via Nervesa, 21, TVA n° 06891080480, au capital social de 1 000 000,00 €, Indice économique et administratif

n° MI-2606390, c'est-à-dire la partie qui fournit au Client le Service décrit dans le Contrat ;

j) **Scalapay IP** : Scalapay IP S.p.A., un établissement de paiement de droit italien qui fait partie du Groupe Scalapay, qui exerce ses activités en vertu de l'article 114-sexies et suivants du Décret législatif (Decreto Legislativo) n° 385 du 1er septembre 1993. Scalapay IP est soumis à la supervision de la Banque d'Italie et est immatriculé sous le numéro 36018.0 du Registre des établissements de paiement, qui peut être consulté à l'adresse www.infostat.bancaditalia.it.

k) **Service** : le service qui permet aux Clients, par l'utilisation de la Plateforme Scalapay, de pouvoir bénéficier, selon les conditions, (i) d'échéances de paiement accordées par le Vendeur ou par Scalapay IP ou (ii) de la possibilité d'effectuer un paiement immédiat au moment de l'achat du produit par le biais des services de Scalapay IP pour l'achat des produits du Vendeur.

l) **Vendeur :** toute société ou entreprise qui offre aux Clients la possibilité d'acheter ses Produits par le biais du Service.

2. Objet du Contrat

Le présent Contrat régit le service d'Inscription des Clients et l'utilisation de la Plateforme Scalapay.

3. Inscription sur la Plateforme Scalapay

3.1. Afin de pouvoir utiliser le Compte Scalapay, le Client doit s'inscrire sur la Plateforme Scalapay accessible via le Site Web de Scalapay et créer un Compte Scalapay.

3.2. Pour s'inscrire sur la Plateforme Scalapay, le Client doit :

a) être âgé d'au moins 18 ans ;

b) avoir la capacité juridique et la pleine possession de ses facultés ;

c) fournir à Scalapay une adresse e-mail valide et vérifiable et un numéro de téléphone portable italien ;

d) fournir à Scalapay une adresse valide de résidence, de domicile ou de séjour en Italie ;

e) ne pas être déjà titulaire d'un autre compte Scalapay actif.

f) fournir à Scalapay son prénom, son nom et son numéro d'identification fiscale (le cas échéant) ;

Pour utiliser le Service, le Client doit également fournir un Mode de paiement valide et peut être tenu de choisir un mot de passe personnel.

3.3. Le mot de passe ne doit être utilisé que par le Client, qui est tenu de le conserver dans un lieu sûr, de le garder secret et de ne pas partager les informations de connexion de son Compte Scalapay avec d'autres personnes. Le Client est en tout état de cause responsable de toute utilisation de son Compte Scalapay, même si celle-ci est abusive, illégale ou non imputable au Client (par exemple, en cas de vol du mot de passe) jusqu'à ce qu'une demande de verrouillage du Compte Scalapay soit envoyée à Scalapay selon les modalités indiquées à l'article 9 (Communications). Le Client est toujours responsable de l'utilisation de son Compte Scalapay, y compris de l'obligation de payer intégralement le prix d'achat des produits.

3.4. Afin d'utiliser le Service, le Client accepte de recevoir des communications relatives aux codes OTP par le biais des canaux de communication indiqués par le Client à Scalapay. Le Client reconnaît que la sécurité et la confidentialité du code OTP sont essentielles pour vérifier l'identité et l'accès autorisé. Le Client s'engage à garder le code OTP confidentiel et à ne pas le partager avec des tiers. Scalapay n'est pas responsable de l'utilisation non autorisée ou de la perte de données résultant de la divulgation non autorisée du code OTP par le Client.

3.5. En cas de vol du mot de passe ou d'utilisation non autorisée du Compte Scalapay par des tiers, le Client doit immédiatement en informer Scalapay par écrit selon les modalités indiquées à l'article 9 (Communications) afin de permettre le blocage ou la suspension du Compte Scalapay et doit envoyer à Scalapay une copie de tout signalement aux Autorités compétentes. Jusqu'à réception par Scalapay de la notification de vol du mot de passe et/ou de l'accès abusif au Compte Scalapay par des tiers, le Client est responsable de chaque achat effectué par l'intermédiaire de son Compte Scalapay.

3.6. Le Client s'engage à ne pas utiliser d'appareil, de logiciel ou de matériel pouvant endommager, copier ou interférer avec l'activité de Scalapay, le site web de Scalapay et ses logiciels.

3.7. Afin de vérifier les exigences de l'article 3.2 (a), Scalapay peut demander au Client de fournir une pièce d'identité et une photo (« selfie ») pour démontrer qu'il est le propriétaire du compte Scalapay et pour protéger le Compte Scalapay contre la fraude.

4. Obligations de Scalapay

4.1. Une fois le processus d'Inscription terminé, Scalapay s'assurera que le Client a accès au Compte Scalapay et à la Plateforme Scalapay.

4.2. Scalapay s'engage à faire tous les efforts possibles et à prendre les mesures appropriées pour garantir la protection des données du Client, conformément à la législation en vigueur sur

la protection des données personnelles.

5. Obligations du Client

5.1. Le Client s'engage à ne pas utiliser les informations relatives à des tiers dont il a pris connaissance par l'intermédiaire de la Plateforme Scalapay, à des fins commerciales et/ou publicitaires.

5.2. Le Client s'assure que les informations fournies au moment de l'Inscription, ainsi que celles fournies ultérieurement en cas de modification sont correctes, précises et complètes. Il s'engage à veiller à ce que ces informations soient toujours mises à jour.

5.3. Le Client s'engage à respecter la législation en vigueur, y compris, mais sans s'y limiter, les lois sur la protection des données et de la propriété intellectuelle, et à ne pas violer les droits de propriété industrielle et intellectuelle et/ou les droits relatifs aux marques commerciales, aux brevets et aux droits d'auteur.

5.4. Le Client reconnaît que Scalapay ne sera jamais responsable :

a) dans le cas où il n'est pas possible d'accéder au Compte Scalapay ou, dans tous les cas, d'utiliser le Service, si cette indisponibilité est imputable au Vendeur ;
b) si l'accès au Site Web ou au Compte Scalapay n'est pas disponible ou est limité en raison d'une défaillance ou d'un dysfonctionnement des systèmes informatiques du Client ou du Vendeur ;
c) en cas de force majeure.

Le Client reconnaît que Scalapay ne peut pas garantir que les informations relatives aux produits du Vendeur seront correctes, et qu'il ne sera pas tenu responsable des actions entreprises par le Client sur la base des informations fournies concernant les produits et leurs prix. En outre, le Client reconnaît qu'en cas d'achat d'un produit par le biais du Service, les événements concernant le produit restent exclusivement régis par le contrat de vente conclu entre le Client et le Vendeur.

6. Inscription gratuite

L'inscription sur la plateforme Scalapay est gratuite.

7. Durée, retrait et résiliation du Contrat

7.1. Le présent Contrat est à durée indéterminée et entre en vigueur à compter de l'Inscription.

7.2. Le Client peut, à tout moment, résilier le présent Contrat sans aucune pénalité et demander la clôture de son Compte Scalapay en envoyant une simple notification écrite à

Scalapay par e-mail aux adresses indiquées à l'article 9.

7.3. Si, à la date de réception par Scalapay de la notification de résiliation, des obligations nées de l'utilisation du Service sont encore pendantes, Scalapay sera en droit de suspendre les opérations du Compte Scalapay, se réservant le droit de ne clôturer définitivement le Compte Scalapay qu'après le paiement intégral du montant dû et le règlement de toutes les dettes du Client.

7.4. Scalapay se réserve le droit de suspendre l'exécution du présent Contrat ou de le résilier, ainsi que de fermer ou de suspendre l'utilisation de la Plateforme Scalapay et/ou l'accès au Compte Scalapay du Client à tout moment et avec effet immédiat en cas de survenance de l'une des conditions suivantes :

a) la communication de données incorrectes ou fausses par le client au moment de l'Inscription ;
b) la création d'un nouveau Compte Scalapay avec les mêmes données qu'un Compte Scalapay existant ;
c) l'absence de communication, au cours de la relation, d'une modification des données fournies au moment de l'Inscription ;
d) le non-paiement et/ou le paiement incomplet des échéances de paiement antérieures, y compris le cas de non facturation ou de facturation différée pour quelque raison que ce soit dans le cadre du Mode de paiement ;
e) le risque de fraude constaté par Scalapay et/ou la nécessité de se conformer aux dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, à toute autre obligation réglementaire ou législative ou à toute ordonnance des autorités compétentes ;
f) tout type d'utilisation du Compte Scalapay par le Client d'une manière non conforme à la loi, aux accords en vigueur avec Scalapay et Scalapay IP et/ou dérogeant à la bonne foi.
g) la force majeure (y compris, mais sans s'y limiter, les grèves, les guerres, les pandémies, les attaques de pirates informatiques, l'interruption des systèmes informatiques pour des raisons non imputables à Scalapay, etc.) ;
h) la violation des obligations énoncées à l'article 5.

7.5. Le présent Contrat est réputé résilié de plein droit en cas de violation par le Client d'une ou de plusieurs des obligations qui lui incombent en vertu du présent Contrat. Dans ce cas, Scalapay clôturera le Compte Scalapay du Client suite à l'envoi au Client de la notification qu'il souhaite se prévaloir de la clause de résiliation expresse selon les modalités indiquées à l'article 9 (Communications).

8. Propriété intellectuelle

8.1. Le Client reconnaît que Scalapay détient, en exclusivité, les droits de propriété intellectuelle sur toutes les marques commerciales liées à la Plateforme Scalapay, sur le logiciel utilisé par Scalapay, y compris les données d'accès et de traitement des données, et sur le Site Web de Scalapay.

8.2. Le Client s'engage à ne pas modifier, altérer, copier, reproduire ou utiliser sans le consentement écrit préalable de Scalapay tout protocole d'accès au Site Web de Scalapay ou tout texte, logo, graphisme, image, icône ou autre contenu du Site Web de Scalapay ou de la Plateforme Scalapay.

8.3. Aucune disposition du présent Contrat ne peut être interprétée comme une concession totale ou partielle des droits de propriété intellectuelle de Scalapay.

9. Communications

9.1. Scalapay peut envoyer toutes les communications dans le cadre du présent Contrat au numéro de téléphone, à l'adresse physique ou à l'adresse électronique indiqués par le Client au moment de l'Inscription ou aux coordonnées modifiées ultérieurement.

9.2. Le Client doit envoyer toutes les communications prévues dans le présent Contrat à l'adresse e-mail support@scalapay.com. Il est également possible d'utiliser le formulaire disponible à l'adresse . https://help.scalapay.com/hc/it/requests/new.

9.3. Le Client s'engage à conserver une adresse e-mail valide et un service téléphonique actif, ainsi qu'à communiquer rapidement toute modification de ceux-ci afin de permettre les communications liées à ce Contrat. Si le Client ne communique pas rapidement à Scalapay tout changement de ses coordonnées, les communications seront réputées avoir été reçues par le Client à toutes fins utiles, même si elles sont retournées à l'expéditeur ou s'il est injoignable.

10. Traitement des données personnelles

10.1. Le Client s'engage à s'assurer que les données personnelles fournies lors de l'Inscription et les données relatives au Mode de paiement sont véridiques, correctes, à jour et aussi précises que possible. En cas de modification des données, le Client accepte de mettre rapidement à jour le Compte Scalapay en modifiant les données existantes et/ou en saisissant les nouvelles données. À la demande de Scalapay ou de ses représentants, le Client s'engage à fournir immédiatement une copie de sa pièce d'identité.

10.2. Le traitement des données personnelles du Client est effectué conformément au RGPD (Règlement (UE) 2016/679) et à la législation en vigueur sur la protection des données personnelles. La politique de confidentialité peut être consultée par le Client via le lien suivant : http://www.scalapay.com/it/privacy.

10.3. Si le Client utilise les services de Scalapay IP, les données relatives au Compte Scalapay seront transférées à Scalapay IP afin de donner suite à la demande d'utilisation des services de Scalapay IP communiquée par le Client à Scalapay IP.

11. Modifications du Contrat

11.1. Scalapay peut modifier toute disposition du présent Contrat à tout moment, y compris le droit d'annuler ou de modifier les conditions en vigueur, par notification écrite au Client avec un préavis de 30 (trente) jours. Les modifications peuvent être communiquées au Client par le biais de l'adresse e-mail indiquée par le Client ou par la mise à jour des Conditions générales disponibles sur le Site Web, www.scalapay.com, ou en accédant au Compte Scalapay.

11.2. En cas de changements défavorables au Client, celui-ci a le droit de résilier le présent Contrat dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date à laquelle il a pris connaissance du changement, sans aucune pénalité, sauf tel que prévu au point 7.3 (Durée, retrait et résiliation du Contrat) des présentes Conditions générales.

12. Cession du Contrat

12.1. Le Client ne peut pas céder le présent Contrat ni en déléguer la signature à des tiers, sous quelque forme que ce soit, ni céder les droits découlant du présent Contrat à des tiers sans le consentement écrit préalable de Scalapay.

12.2. Scalapay peut déléguer l'exécution du présent Contrat, en tout ou en partie, à toute société mère, filiale ou bénéficiaire de Scalapay et/ou à tout tiers désigné, même sans notification préalable au Client. Scalapay peut également céder le présent Contrat à toute société mère, filiale ou bénéficiaire de Scalapay et/ou à tout tiers.

13. Droit applicable

13.1. Ce Contrat est régi par le droit italien.

13.2. Pour tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution du présent Contrat, le Tribunal de Milan est exclusivement compétent, sans préjudice de la compétence du Tribunal où réside le Client si ce dernier détient le statut de consommateur au sens du Décret législatif

n° 206/2005 (Code de la consommation).

13.3. Le Client peut également faire valoir ses droits en utilisant la Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (ODR) mise à disposition par la Commission européenne à ce lien.